



---

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement**  
**École Notre-Dame-de-Lourdes**  
**Assemblée tenue le lundi 18 octobre 2021/Début 19 h**

<b>Présences :</b>	Mme Mélanie Veilleux (directrice) Mme Mélanie Fortin (directrice adjointe par intérim) M Alexandre Brunet-Béland (parent) M Dany Marcil (parent) M Maxime Boudreau (parent) Mme Fanie-Claude Dumont (parent) Mme Naïla Mathieu (parent) Mme Nancy Paquette (parent)	Mme Émilie Turmel (enseignante) Mme Lyne Létourneau (enseignante) Mme Marie-Ève Sauvé (enseignante) Mme Élodie Mercier (orthopédagogue) Mme Lynda Couture (sdg)
<b>Absence :</b>	Tous les membres sont présents lors de cette rencontre.	
<b>Était présent pour le public</b>	Aucun public n'est présent lors de cette séance.	
<b>NDL-21-10-18-01</b>	<b>1. Mot de bienvenue</b>  Mme Veilleux souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes lors de cette rencontre virtuelle à 19h04. Elle cède ensuite la parole à Mme Paquette, présidente sortante.	

NDL-21-10-18-02	<p><b>2. Période réservée au public</b></p> <p>Aucune personne n'est présente pour le public lors de cette rencontre</p>
NDL-21-10-18-03	<p><b>3. Élections</b></p> <p><u>3.1 Président</u></p> <p>Mme Paquette offre aux parents qui le désirent de se proposer au poste de président. Mme Veilleux propose Mme Paquette, qui est élue à l'unanimité.</p> <p><u>3.2 Secrétaire</u></p> <p>Mme Paquette propose Mme Turmel pour être la secrétaire pendant la présente année scolaire. Mme Turmel est élue à l'unanimité.</p> <p><u>3.3 Substitut comité de parents</u></p> <p>Mme Paquette explique que Mme Mathieu siège déjà au Comité de parents. Elle prend le temps d'expliquer ce qu'est le comité de parents et quelles sont les tâches du substitut. Elle demande aux parents présents si l'un d'eux souhaite devenir substitut pour la prochaine année. Puisqu'aucun parent ne souhaite devenir substitut, il n'y aura pas de parent substitut pour la présente année scolaire.</p>
NDL-21-10-18-04	<p><b>4. Rôle du CÉ</b></p> <p>Suite à quelques rencontres plus ardues lors de la dernière année scolaire, Mme Paquette fait quelques clarifications sur le rôle du CÉ. Lors de cette clarification, il est nommé que le CÉ n'a pas à s'immiscer dans les différentes décisions qui sont prises pour le bon fonctionnement des classes. Elle prend aussi le temps de clarifier ce qu'est un point d'adoption, un point d'approbation ainsi qu'un point de discussion.</p> <p>Mme Veilleux ajoute aussi que tous les nouveaux membres doivent suivre une courte formation virtuelle sur les différents rôles qui sont attribués au CÉ.</p> <p>Finalement, Mme Paquette souligne qu'il est essentiel que le CÉ se concentre sur l'ordre du jour préétabli afin de limiter le temps alloué à</p>

la rencontre. De plus, elle souligne que tous les membres ont le devoir de lire et de consulter les documents envoyés avant les séances.

**NDL-21-10-18-05 5. Dénonciation d'intérêts**

Mme Paquette explique aux parents qu'ils doivent compléter et retourner à Mme Veilleux le document de dénonciation d'intérêts le plus tôt possible, afin que l'organisation des prochains CÉ soit efficace.

**NDL-21-10-18-06 6. Adoption**

6.1 Adoption de l'ordre du jour

Mme. Paquette présente l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Période réservée au public
3. Élections
  - 3.1 Président
  - 3.2 Secrétaire
  - 3.3 Parent substitut au Comité de parents
4. Rôle du CÉ
5. Dénonciation d'intérêts
6. Adoption
  - 6.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 6.2 Adoption du PV du 14 juin 2021
7. Approbation
  - 7.1 Dates des CÉ
  - 7.2 Règles de régie interne
  - 7.3 Gardiens avertis
  - 7.4 Planification des sorties
  - 7.5 Planification des COSP
8. Consultation
9. Informations scolaires
  - 9.1 Rentrée scolaire et contexte de pandémie
  - 9.2 Service alimentaire Le Lunch
  - 9.3 Suivi mode de vie/plan de lutte
  - 9.4 Campagne de financement
  - 9.5 HalloweenActivités et sorties éducatives : mise à jour
10. Résumé du délégué du Comité de parents
11. Mot du SDG
12. Varia

### 13. Levée de l'assemblée

Mme Paquette souligne que le point Éducation à la sexualité sera ajouté au point Informations scolaires.

Mme Mathieu propose l'adoption de l'ordre du jour. M. Marcil appuie la proposition.

### 6.2 Adoption du PV du 14 juin 2021

Mme Dumont souligne qu'une coquille s'est glissée au dernier point dans le procès-verbal de la rencontre du 14 juin dernier. Il est écrit M. Dumont à la place de Mme. Dumont, lors de la levée de la séance.

Mme Paquette propose l'adoption du PV. Mme Dumont seconde la proposition.

## **NDL-21-10-18-07 7. Approbation**

### 7.1 Dates CÉ

Mme Veilleux présente les dates des prochains CÉ :

18 octobre  
6 décembre  
21 février  
11 avril  
16 mai (si nécessaire)  
13 juin

Il est déjà nommé que M. Boudreau sera absent le 21 février. Mme. Veilleux s'assurera donc que Mme Gagnon, parent substitut, sera présente lors de cette rencontre.

Mme Mathieu propose l'approbation des dates des rencontres. Elles sont approuvées à l'unanimité.

### 7.2 Règles de régie interne

Mme Paquette souligne que nous avons reçu les documents auparavant. Elle questionne ensuite les membres afin de savoir si toutes les informations sont claires pour tous.

M. Béland propose l'approbation des règles de régie interne. Elles

sont approuvées à l'unanimité.

### 7.3 Gardiens avertis

Mme Veilleux questionne le CÉ sur les cours de gardiens avertis, donnés par la Croix rouge, puisque ces formations sont maintenant données en virtuel. Il est donc nommé que l'école fera le pont entre les familles et la Croix rouge.

Mme Mathieu propose l'approbation des formations données par la Croix rouge. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### 7.4 Planification des sorties

Mme Veilleux présente la grille des sorties offertes pour les enfants des différents niveaux scolaires.

M. Boudreau se questionne sur les activités faites au CEPSUM en 4<sup>ième</sup> année. Il est expliqué que les enfants feront des activités sportives, gérées par des animateurs, en matinée et auront accès à la piscine en après-midi.

Mme Mathieu se questionne sur la sortie de fin d'année scolaire pour les élèves de 6<sup>ième</sup> année. Il est nommé que les enseignants sont à prévoir un plan B, au cas où les mesures sanitaires demeureraient les mêmes.

M. Béland se questionne sur la somme demandée pour la sortie au Parc des Parulines. Il est expliqué que la somme est déboursée afin de payer l'animateur de CIME.

Mme Veilleux souligne aussi que les enfants qui ne désirent pas participer aux activités sont tout de même accueillis à l'école et sont ensuite envoyés dans une autre classe, afin de vivre leur journée. Il est aussi nommé que les enfants qui ne pourraient participer aux activités suite à des difficultés financières auront tout de même la chance de vivre la sortie, puisque l'école prendra en charge les frais reliés aux activités pour cet enfant.

M. Marcil propose l'approbation des sorties éducatives. Elles sont approuvées à l'unanimité.

### 7.5 Planification des COSP

Mme Veilleux présente rapidement ce qu'est une COSP et explique que ce sont des notions qui seront vues en 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> année.

Mme Paquette souligne que les documents ont été préalablement envoyés et questionne les membres afin de savoir si des clarifications sont nécessaires.

Mme Mathieu propose l'adoption des COSP. Elles sont approuvées à l'unanimité.

### **NDL-21-10-18-08 8. Consultation**

Il n'y a aucun point de consultation lors de cette rencontre.

### **NDL-21-10-18-09 9. Informations scolaires**

#### 9.1 Rentrée scolaire et contexte de pandémie

Mme Veilleux souligne que notre rentrée s'est très bien déroulée. Nous avons eu la chance de vivre une rentrée quasi normale, en appliquant tout de même les exigences de la santé publique. Il est aussi nommé que les classes du préscolaire sont automatiquement fermées lorsqu'un cas positif à la COVID est déclaré, puisque les enfants ne portent pas le masque. De plus, il est expliqué que les classes du primaire ne sont pas automatiquement fermées lorsqu'un cas est déclaré positif. L'école respecte les règles de la santé publique dans ce domaine.

Mme Veilleux apporte aussi certaines clarifications au sujet des tests rapides dans l'école. Ces tests seront utilisés à partir du 22 octobre, lors de moments ciblés, puisque ce seront des membres du personnel de l'école qui les effectueront.

Finalement, il est souligné que la vaccination des 5-12 ans devrait se faire dans les prochains mois.

#### 9.2 Service alimentaire Le Lunch

Mme Veilleux nous souligne que le service alimentaire est bien utilisé. Plusieurs parents utilisent le service et les membres du SDG font un très bon travail dans la distribution des repas.

### 9.3 Suivi mode de vie/plan de lutte

Mme Veilleux souligne que le comité Mode de vie a mis en branle, dès la rentrée scolaire, le mode de vie de notre école. Il est noté que les comportements sont dûment enseignés en classe. De plus, Mme Veilleux prend le temps d'expliquer le système de bons coups de l'école. Il est nommé que des célébrations de l'effort seront mises en place dans l'école afin de féliciter les enfants.

Finalement, Mme Veilleux parle du Plan de lutte de l'école qui a été approuvé l'année dernière. La forme devra être revue afin de l'uniformiser aux demandes du Centre de service scolaire. Toutefois, le contenu restera encore le même.

### 9.4 Campagne de financement

Mme Fortin souligne que les documents nécessaires à la campagne de financement ont été envoyés aujourd'hui via le sac des élèves. Il est nommé que la campagne se termine le 5 novembre et que la distribution devrait être faite autour du 12 décembre prochain. Les membres de l'OPP seront chargés de faire la compilation et les commandes nécessaires.

### 9.5 Halloween

Mme Veilleux présente les différentes activités prévues lors des prochaines semaines afin de souligner l'Halloween.

### 9.6 Éducation à la sexualité

Mme Fortin souligne que des cours d'éducation à la sexualité seront, encore cette année, présentés dans tous les niveaux du primaire, ainsi qu'au préscolaire. Il est aussi nommé que ces enseignements seront faits en utilisant la littérature jeunesse ainsi que quelques capsules vidéos.

### Activités et sorties éducatives : mise à jour

Puisqu'aucune sortie n'a eu lieu depuis la dernière séance du CÉ, il n'y a pas de mise à jour nécessaire pour les activités et les sorties éducatives.

**NDL-21-10-18-10 10. Résumé du délégué du comité de parents**

Mme Mathieu nous explique que Mme Lachapelle a fait une courte présentation sur les cas de COVID dans notre Centre de service scolaire. Il est aussi nommé que plusieurs demandes d'agrandissement, d'entretien ou de construction d'écoles ont été faites au cours des dernières années. De plus, Mme Mathieu souligne que quelques ateliers virtuels seront offerts aux parents au cours de la prochaine année scolaire.

**NDL-21-10-18-11 11. Mot du SDG**

Mme Couture mentionne que les journées pédagogiques sont bien occupées et que les enfants participent généralement bien. De plus, le service de garde est à l'organisation de différentes activités pour souligner la période de Noël. Mme Couture souligne aussi que des sorties seront peut-être organisées, après janvier. Ces activités seront proposées en respect des directives de la santé publique.

**NDL-21-10-18-12 12. Varia**

Aucun point n'est ajouté au varia.

**NDL-21-10-18-13 13. Levée de l'assemblée**

Mme Mathieu propose que l'assemblée soit levée à 20h29. M. Béland seconde la proposition.

La présidente,

Mme. Nancy Paquette

La directrice

Mme. Mélanie Veilleux